Bertrand Veau, maire de Tournus, a-t-il arraché les affiches du condamné Juppé en 2016 ?

écrit par Christine Tasin | 10 novembre 2021

Le maire Bertrand Veau s’est dit écœuré par le collage des affiches de Zemmour sur les affichages libres de la com

Photo JSL/Florent MULLER

Le maire Bertrand Veau s’est dit écœuré par le collage des affiches de Zemmour sur les affichages libres de la com
Photo JSL/Florent MULLER

Ce monsieur n’aime pas Zemmour. C’est son droit. Ce monsieur, parce qu’il n’aime pas Zemmour, arrache en personne les affiches de Z collées en toute légalité sur les panneaux d’affichage… prétextan, en gros, que Z serait un repris de justice.

Z n’a jamais volé, tué… il a juste dénoncé, utilisé le droit constitutionnel à la liberté d’expression et a été condamné à des peines mineures, de simples amendes, mais cela suffit au Veau pour expliquer qu’il se comporte comme un antifa primaire… évidemment !

Son étiquette politique ? Divers gauche… on s’en doutait un peu !

Lire tout l’article ici :

JSL22octobre2021Tournus

Si je comprends bien, pour le Veau en question, un homme qui a été condamné pour des délits d'opinion et qui a donc payé (de belles amendes à chaque fois plus les frais de procédures) ne saurait être pardonné tandis que les pires ordures, les pires terroristes, eux auraient le droit au pardon et à l'oubli…

Plus simplement et plus prosaïquement, quid alors de ces nombreux (ex-)ministres, députés…. passés en justice, condamnés… qui continuent de faire carrière, d'avoir des responsabilités et qui n'ont pas peur de se présenter aux présidentielles, comme Juppé, qui avait été choisi comme gagnant par la caste en 2016 ? Veau aurait-il arraché les affiches de Juppé s'il avait été candidat LR en 2017 ? J'en doute fort…

Je ne parlerai pas de Fillon, pour lui la procédure a été rapide, permettant au futur Président de la République de laisser la place à Macron.

Alain Juppé a été condamné en 2004 en appel à 14 mois de prison avec sursis et un an d'inéligibilité pour « prise illégale d'intérêt » dans l'affaire des emplois fictifs de la ville de Paris.

Alain Carignon. L'ancien ministre délégué à l'Environnement avait été condamné en 1996 pour corruption. Maire de Grenoble (RPR) entre 1983 et 1995, il avait été emprisonné 29 mois. Depuis, l'Isérois a repris la politique, notamment en se présentant aux municipales en 2020 où il a récolté 20,5% des votes. Veau a-t-il arraché les affiches de Carignon ?

Et les histoires d'assistants parlementaires ?Une enquête est ouverte sur des soupçons de « détournement de fonds publics » au Parlement européen. La présidente du Rassemblement national **Marine Le Pen,** le président du MoDem **François Bayrou** et le leader de La France insoumise, **Jean-Luc Mélenchon** sont concernés. Plus d'affiche pour eux selon Veau ?

Quant à Julien Dray soupçonné d'avoir utilisé le chéquier de SOS Racisme pour avoir assouvi sa passion pour les montres de luxe, il fait juste l'objet d'un rappel à la loi et… continue de se présenter sur les listes électorales des socialauds ! Que ferait Veau s'il voyait ses affiches dans sa ville ?

Quid des Chirac, Sarkozy… condamnés après coup ? Et Cahuzac ?

.

Ce ne sont que des hypothèses d'école… évidemment mais le Veau devrait au moins éviter de mentir comme un gosse de 5 ans et avouer qu'il n'aime pas Zemmour et son programme et qu'en bon gauchiste il préfère faire disparaître l'adversaire et son argumentation plutôt que d'écouter et de répondre…